KPMG AUDIT SUD-OUEST
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

ASSOCIATION SOLIHA DU TARN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

ASSOCIATION SOLIHA DU TARN

163 , Avenue Francois Verdier
81000 Albi

Ce rapport contient 25 pages

Référence : PC/MC

KPMG Audit Sud-Ouest,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Toulouse.

Siège social :
KPMG Audit Sud-Ouest
224 Rue Carmin
31676 Labège Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 588 R.C.S. Toulouse
TVA Union Européenne
FR 95 51 28 02 588

KPMG AUDIT SUD-OUEST
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

ASSOCIATION SOLIHA DU TARN

Siège social : 163 , Avenue Francois Verdier
81000 Albi

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation des comptes notamment pour ce qui concerne la comptabilisation des produits d'exploitation. .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité adressé aux *membres de l'assemblée générale.*

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la présidente adressé aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Albi, le 25 mai 2018

KPMG Audit Sud-Ouest

Patrice Corneille
Associé

SOLIHA Association 163 Av. François Verdier 81000 ALBI	**Bilan actif** **Document fin d'exercice**	**N° Siret** 30238304700081 **NAF (APE)** **N° Identifiant** **Période du** 01/01/17 **au** 31/12/17 Tenue de compte :

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311216
Capital souscrit non-appelé (I)				
Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles	**72 842,42**	**66 779,60**	**6 062,82**	**3 062,58**
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	72 842,42	66 779,60	6 062,82	3 062,58
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	**6 688 605,20**	**4 307 104,51**	**2 381 500,69**	**2 602 476,91**
Terrains	145 395,43		145 395,43	145 395,43
Constructions	6 333 301,27	4 135 106,45	2 198 194,82	2 439 047,67
Installations techn., mat., outil	1 412,55	1 412,55		
Autres immob. corporelles	208 495,95	170 585,51	37 910,44	18 033,81
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	**21 324,69**		**21 324,69**	**26 548,97**
Participations selon mise en équi.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés	16 007,15		16 007,15	16 007,15
Prêts	2 380,00		2 380,00	7 604,28
Autres immob. financières	2 937,54		2 937,54	2 937,54
TOTAL II	**6 782 772,31**	**4 373 884,11**	**2 408 888,20**	**2 632 088,46**
Stocks et en-cours				**647,88**
Matières premières & approvision				647,88
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.				
Avances & acomptes versés/com.				
Créances	**335 837,08**	**37 709,04**	**298 128,04**	**272 533,76**
Clients et comptes rattachés	259 511,53	37 709,04	221 802,49	136 421,32
Autres créances	76 325,55		76 325,55	136 112,44
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	**1 071 443,58**		**1 071 443,58**	**837 125,56**
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 071 443,58		1 071 443,58	837 125,56
Charges constatées d'avance	**2 334,37**		**2 334,37**	**2 495,41**
Charges constatées d'avance	2 334,37		2 334,37	2 495,41

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311216
TOTAL III	**1 409 615,03**	**37 709,04**	**1 371 905,99**	**1 112 802,61**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes rembour. d'obligations (IV)				
Primes de rembour. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	**8 192 387,34**	**4 411 593,15**	**3 780 794,19**	**3 744 891,07**

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311216
Capital social ou individuel			**1 026 137,71**	**1 024 646,96**
Capital social ou individuel			1 026 137,71	1 024 646,96
Primes d'émission, de fusion				
Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Rés. statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			**2 614,52**	**1 490,75**
Résultat de l'exercice			2 614,52	1 490,75
Subventions d'investissement			**883 604,62**	**971 407,93**
Subventions d'investissement			883 604,62	971 407,93
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)			**1 912 356,85**	**1 997 545,64**
Produits émissions titres particip.				
Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			**384 817,00**	**331 737,22**
Provisions pour charges			384 817,00	331 737,22
TOTAL (III)			**384 817,00**	**331 737,22**
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Autres emprunts obligataires				

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311216
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			**7 244,44**	**7 914,88**
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			7 244,44	7 914,88
Emprunts et dettes financ. divers			**898 876,00**	**1 001 108,13**
Emprunts et dettes financ. divers			898 876,00	1 001 108,13
Avanc. & acptes reçus/com en cours				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			**71 374,23**	**62 115,94**
Dettes fourniss. & cptes rattachés			71 374,23	62 115,94
Dettes fiscales et sociales			**215 542,97**	**202 494,43**
Dettes fiscales et sociales			215 542,97	202 494,43
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes			**279 288,70**	**140 180,83**
Autres dettes			279 288,70	140 180,83
Produits constatés d'avance			**11 294,00**	**1 794,00**
Produits constatés d'avance			11 294,00	1 794,00
TOTAL (IV)			**1 483 620,34**	**1 415 608,21**
Ecarts de conversion passif (V)				
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			**3 780 794,19**	**3 744 891,07**

SOLIHA
Association
163 Av. François Verdier

81000 ALBI

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 30238304700081
NAF (APE)
N° Identifiant
Période du 01/01/17
au 31/12/17
Tenue de compte :

Détail des postes			Au 311217	Au 311216
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
Consommation exercice /tiers			**587 491,63**	**471 637,46**
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			587 491,63	471 637,46
Impôts, taxes et vers. assimilés			**150 285,75**	**147 042,21**
Impôts, taxes et vers/ assimilés			150 285,75	147 042,21
Charges du personnel			**1 241 837,20**	**1 227 352,28**
Salaires et traitements			878 363,35	894 131,20
Charges sociales			363 473,85	333 221,08
Dotations aux amortis. & provisions			**415 207,10**	**387 077,26**
Amort. sur immobilisations			216 918,28	243 308,67
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant			37 709,04	43 880,37
Amort. pour risque et charges			160 579,78	99 888,22
Autres charges			**40,32**	**50,30**
Autres charges			40,32	50,30
TOTAL I			**2 394 862,00**	**2 233 159,51**
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)			**15 919,02**	**18 611,45**
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			15 919,02	18 611,45
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			**178 997,75**	**90 928,80**
Sur opérations de gestion			140 232,44	14 513,74
Sur opérations en capital			38 765,31	76 415,06
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)			**1 729,00**	**2 000,00**
Impôts sur les bénéfices			1 729,00	2 000,00
Solde créditeur			**2 614,52**	**1 490,75**
Bénéfice			2 614,52	1 490,75
TOTAL GENERAL (CHARGES)			**2 594 122,29**	**2 346 190,51**

Détail des postes			Au 311217	Au 311216
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			**2 153 862,54**	**1 894 489,44**
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)			2 153 862,54	1 894 489,44
Autres produits d'exploitation (B)			**213 282,32**	**221 022,61**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			340,00	340,00
Reprise /prov. & transferts charge			208 872,79	206 329,78
Autres produits			4 069,53	14 352,83
TOTAL (A+B)			**2 367 144,86**	**2 115 512,05**
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)			**6 735,92**	**9 483,19**
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.			6 735,92	9 483,19
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			**220 241,51**	**221 195,27**
Sur opérations de gestion			46 762,63	83 199,15
Sur opér. de capital, cess. actifs			85 675,57	27 500,00
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			87 803,31	110 496,12
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges				
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			**2 594 122,29**	**2 346 190,51**

Association SOLIHA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017

Montants exprimés en Euros

Ce rapport contient 13 pages

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.2.4	Changement de méthode de présentation	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Stock en cours	4
2.1.6	Immobilisations financières	4
2.1.7	Créances	5
2.1.8	Produits à recevoir	6
2.1.9	Charges constatées d'avance	6
2.2	Passif	7
2.2.1	Fonds associatifs	7
2.2.2	Provisions pour risques et charges	7
2.2.3	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	8
2.2.4	Etat des dettes	9
2.2.5	Charges à payer	9
2.2.6	Produits constatés d'avance	9
3	Informations relatives au compte de résultat	10
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	10
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	10
3.3	Comptabilisation, présentation du CICE	10
3.4	Impôts sur les bénéfices	10
3.5	Transfert de charges	11
4	Autres informations	12
4.1	Engagements hors bilan	12
4.1.1	Emprunt auprès des organismes bancaires engagement donnés	12
4.1.2	Dettes garanties par des sûretés réelles	12

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Les faits significatifs au cours de l'exercice sont les suivants :

Vente 5 rue de la Mégisserie à GRAULHET le 13/07/2017
Vente d'un terrain à LESCOUT le 5/05/2017

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au PGG et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	66 186	6 656		72 842
Immobilisations corporelles				
Terrains	145 395			145 395
Immeubles propriété	3 346 184	1 223	105 464	3 241 943
Immeubles Bail	3 091 358	-		3 091 358
Mobilier et Matériel	180 079	29 829		209 908
Immobilisations financières	26 549	3 000	8 224	21 325
Immobilisations en cours				
TOTAL	6 855 751	40 708	113 688	6 782 771

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	63 124	3 656		66 780
Immobilisations corporelles				
Immeubles propriété	1 937 347	98 740	66 698	1 969 389
Immeubles Bail	2 061 147	104 570		2 165 717
Mobilier et Matériel	162 047	9 952		171 999
Immobilisations financières				
TOTAL	4 223 665	216 918	66 698	4 373 885

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Principaux mouvements

Vente 5 rue de la Mégisserie à GRAULHET le 13/07/2017
Vente d'un terrain à LESCOUT le 5/05/2017

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les immeubles sont enregistrés au prix de revient majoré des éventuels intérêts dus pendant la période de construction. Les frais d'acquisition sont inclus dans le coût de revient.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants
Logiciels	6 656
Matériel informatique	3 495
Mobilier de bureau	2 112
Véhicules (TWINGO III et ZOE)	24 221

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Immeubles en propriété	Linéaire	10 - 40 ans
Immeubles en bail	Linéaire	10 - 30 ans
Matériel et Mobilier	Linéaire	3 - 10 ans

2.1.5 Stock en cours

Evaluation suivant le pourcentage de réalisation.

L'évaluation est faite au prix de vente sur lequel nous pratiquons un abattement de 20% correspondant aux frais de structure.

2.1.6 Immobilisations financières

2.1.6.1 Principaux mouvements

Les immobilisations financières correspondent à des participations du Pact dans le capital de la SA Clés du Sud et de HSP 81 SA UES.

2.1.6.2 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par l'association et non	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
			Brute	Nette				
Hsp 81 SA UES		24%	15 245	15 245	-	938 315	84 403	Néant
CDS SA Coop			762	762				

2.1.6.3 Créances rattachées à des participations : Principaux mouvements

2.1.7 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	259 511	259 511	
Autres	76 326	76 326	
Charges constatées d'avance	2 334	2 334	
TOTAL	338 171	338 171	-

L'analyse des comptes clients (principalement les locataires) est réalisée de façon individuelle.
Une provision est constatée lorsque le risque de non recouvrement de la créance est avéré.

2.1.8 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Carsat AB+ Sénior	1 158
PIG	32 427
CILEO SLOJ	5 000
CD PPRT	1 000
IJ CPAM Besançon	347
TARN HABITAT cot	187
HSP Loyer	400
TOTAL	40 518

2.1.9 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
SAGE Maintenance	571.56
Q - Park	48.08
Sage Financement	305.46
Pages jaunes	448.00
ECI BAT	404.25
Prodware	132.50
ASH	73.00
La dépêche	286.39
Indicator	65.13
TOTAL	2334.37

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 024 646	1 491		1 026 137
Résultat	1 491	2 614	1 491	2 614
Total	1 026 137	4 105	1 491	1 028 751

2.2.1.2 Subventions d'investissements

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Subventions brutes	2 686 044		18 578	2 667 466
Amortissements	- 1 714 637	- 87 803	- 18 578	- 1 783 862
Subventions nettes	971 408	- 87 803	- 0	883 604

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
IDR	37 237	8 580		45 817
PGE	294 500	152 000	107 500	339 000
TOTAL	331 737	160 580	107 500	384 817

2.2.2.2 · Evaluation des provisions pour risques et charges

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée en fonction de l'âge de l'ancienneté des salariés et de leur probabilité de rester employé de l'association jusqu'à l'âge de la retraite. Principales hypothèses retenues : âge des départ 67 ans, taux d'actualisation 1.80%.

La provision au titre de l'exercice 2017 s'élève à 45 817 €. Pour rappel, la provision N-1 s'élevait à 37 237 €.

La provision pour gros entretiens inclus la charge prévisionnelle de travaux à réaliser pour l'entretien des logements sur 4 ans.

2.2.3 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.3.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations / Ressources	Montant des fonds affectés au projet (2)	Fonds à dégager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exerice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
CAF AAGV	1 404	1 404	1 404	-	- -
TOTAL	1 404	1 404	1 404		

2.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	865 462	112 132	320 078	433 252
Emprunts et dettes financières divers	40 658	40 658		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 374	71 374		
Dettes fiscales et sociales	215 543	215 543		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	279 289	279 289		
Produits constatés d'avance	11 294	11 294		
TOTAL	1 483 620	730 290	320 078	433 252

2.2.5 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Assurance Décennale	1 719
KPMG	6 650
Charges de personnel	57 915
Assurance mandataires 2015 - 2016	500
DPE Actua Diagnostic	1 920
Subvention HSP Les issards	132 000
TOTAL	200 704

2.2.6 Produits constatés d'avance

Produits Constatés d'avance	Montant
CAF AAGV Aide à la scolarité	1 794
Avance PIG 2018	9 500
TOTAL	11 294

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Ressources propres (cotisations, prestations de service...)	1 615 256
AGVV	543 016
Total	**2 158 272**
Transferts de charges d'exploitation	57 492
Reprise sur provision	151 380
Production immobilisée	-
Variation de production en cours	-

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié
Cadres	4
Non cadres	27
TOTAL	31

3.3 Comptabilisation, présentation du CICE

Le CICE calculé sur les salaires 2017 s'élève à 6 718 euros.

Il est comptabilisé en diminution des charges de personnel de cet exercice L'association prévoit d'affecter ce crédit à l'investissement et à la formation. L'utilisation effective sera relatée dans l'annexe du prochain exercice.

Le CICE relatif à 2016 a été affecté à la formation du personnel.

3.4 Impôt sur les bénéfices

Seule l'activité lucrative de l'association est soumise à l'IS. Le montant d'IS dû au titre de cette activité s'élève à : 1 729 €

3.5 Transfert de charges

Transfert de charges	Montant
Frais de personnel	54 411
Assurances	
Divers	3 081
TOTAL	57 492

4 Autres informations

4.1 Engagements hors bilan

4.1.1 Emprunt auprès des organismes bancaires engagement donnés

Au 31 décembre 2017, l'engagement se décompose comme suivant :

- capital restant dû
 * Caution Département tarn relatif au prêt N° 6192377 27 440
 * Caution Conseil général relatif au prêt N° 7046775 169 000

Promesse d'affectation hypothécaire pour un montant de 200 000 € au prêt C013650.

4.1.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Hypothèque	69 rue Rinaldi Albi	1 359
	Rue Albert 1er Castres	857
	163 Av François Verdier Albi	131 007